



PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

Question orale : la puériculture jurassienne est-elle en péril ?

Madame la Présidente, Madame et Messieurs les Ministres, Chers Collègues,

En 2017, le centre de puériculture jurassien a vu le passage de 559 nouveau-nés, soit 82 % des naissances du canton. Les prestations s'adressent au suivi des enfants de 0 à 4 ans par le biais de permanences téléphoniques, de consultations dans les locaux du centre et de visites à domiciles dans toutes les localités

Les conseils efficaces dispensés par des infirmières compétentes et expérimentées sont appréciés des jeunes parents qui trouvent dans ce cadre une écoute attentive et respectueuse en réponse à leurs inquiétudes ou interrogations.

Les visites au centre de puériculture sont gratuites, facultatives et confidentielles et se déroulent avec ou sans rendez-vous.

En plus du suivi médical de base, ses consultations sont aussi l'occasion d'échanges ou de rencontres avec d'autres parents. Elles ont une valeur sociale essentielle et sont un soutien précieux pour nombre de familles jurassiennes.

Les revenus principaux de l'association proviennent des subventions du Canton du Jura, par le Service de la Santé Publique.

La situation des difficultés financières rencontrées par le centre de puériculture et relayée par la presse a donc de quoi nous alarmer.

Ma question est la suivante :

Le Gouvernement peut-il nous préciser sa vision d'avenir concernant le centre de puériculture. Plus particulièrement, le Gouvernement peut-il nous confirmer qu'il fera le nécessaire pour assurer la pérennité de cette institution qui assure des prestations importantes pour les familles jurassiennes et cela sans péjorer les conditions salariales de ses employées ?

Je remercie le Gouvernement de sa réponse.

Katia Lehmann